Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260114-02_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 12
Présents 9
Votants 9
Pouvoirs 0

Date de la convocation : 9/01/2026

Le 14 janvier deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe ESLAN, Maire.

Présents : ESLAN Philippe, BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile, DIVET Michel, HEURTEL Marie Françoise, LEBLANC Jean-Pierre, POUESSEL Jean, RAZÉ Michel, ROUX Emmanuel

Absents excusés : DUCLOYER Arnaud, VALLÉE Florent

Absents : MAIGNAN Valentin

Secrétaire de séance : ROUX Emmanuel

02/2026	**Validation devis - première tranche des travaux DECI**

Rapport de Monsieur Philippe ESLAN, Maire,

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) une étude avait été réalisée avec la SAUR en 2021. Pour faire suite à cette étude, il propose de réaliser une première tranche de travaux permettant de remise en conformité des moyens existants et l'ajout de 4 bornes incendie supplémentaire. Il précise que cette opération avait été inscrite au budget investissement 2025.

Il présente les devis relatifs aux travaux des différentes zones concernées, détaillés comme suit :

Secteur 1 : Trévret : Installation d'un poteau incendie
Montant de 3 834 € HT soit 4 600.80 € TTC

Secteur 2 : la Foltière : Installation d'un poteau incendie DN 80
Montant de 3 984.97 € HT soit 4 781.97 € TTC

Secteur 3 : Fréval : Installation d'un poteau incendie DN80
Montant de 3 777.82 € HT soit 4 533.38 € TTC

Secteur 4 : La Brousse : Création d'un puisard
Montant de 8 299.76 € soit 9 959.72 € TTC

Secteur 5 : Landrouais : Création d'un puisard
Montant de 2 722.93 € HT soit 3 267.52 € TTC

Secteur 6 : Prenleho : Création d'un puisard
Montant de 2 722.93 € HT soit 3 267.52 € TTC

Secteur 7 : Rue de l'Aff : Création d'un puisard
Montant de 4 427.91 € HT soit 5 313.49 € TTC

Total de 29 770.32 € HT soit 35 724.40 € TTC

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260114-02_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI),
Vu l'étude DECI réalisée par la SAUR,
Vu le rapport de ladite étude identifiant les insuffisances en matière de défense incendie sur le territoire communal,
Considérant la nécessité de mettre en conformité la commune avec les prescriptions réglementaires en matière de DECI,
Considérant que l'étude préconise la réalisation de travaux par tranches,
Considérant que la première tranche concerne notamment l'installation de poteaux incendie et la création de puisards,

Il soumet au vote l'ensemble des devis de la SAUR relatif à ces prestations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

↳ **Prend acte** de la nécessité de réaliser la première tranche des travaux DECI conformément aux préconisations de l'étude réalisée,
↳ **Approuve** la création, la mise en conformité et le renforcement des dispositifs de Défense Extérieure Contre l'Incendie sur les secteurs précités de la commune,
↳ **Valide** le montant des devis de la SAUR d'un montant total de 29 770.32 € HT soit 35 724.40 € TTC,
↳ **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe ESLAN

BRUC-SUR-AFF
(Ille-et-Vilaine)